

## Messages des administrations partenaires A-CPI au Sous-comité sur l'éthique (SCE) de l'OMD

Au cours des réunions annuelles des coordinateurs du Programme A-CPI de l'OMD, ayant eu lieu du 7 au 9 février 2022, plus de 80 participants des administrations partenaires du Programme ont été invités à faire part de leurs réflexions et de leurs connaissances acquises dans le cadre du Programme A-CPI de l'OMD au Sous-comité sur l'éthique (SCE) de l'OMD, qui se réunissait les jours suivants, les 10 et 11 février 2022.

Le graphique ci-dessous met en évidence quelques-uns des messages clés qui ont été présentés au SCE par la gestionnaire du Programme A-CPI le 10 février. Le reste de ce document présente un recueil détaillé des contributions reçues des participants au Programme A-CPI.



### Question 1 : Quelles expériences tirées des activités menées dans le cadre du Programme A-CPI pourraient être utiles à tous les Membres de l'OMD ?

Plusieurs contributions ont offert une large perspective, en examinant l'approche du Programme A-CPI de l'OMD et la manière dont elle s'applique à leurs propres expériences :

*« Les expériences tirées des activités menées dans le cadre du Programme A-CPI ont révélé que la plupart des administrations des douanes sont confrontées à des défis similaires en ce qui concerne la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption. Cependant, l'approche pour promouvoir l'intégrité et lutter contre le vice peut être différente et à cet égard, le partage d'idées devient un outil très utile pour les membres de l'OMD. La construction d'un système pour promouvoir l'intégrité exige non seulement l'effort de mettre en place les mesures nécessaires pour lutter contre la corruption, mais aussi une vigilance constante pour s'assurer que les mesures continuent de fonctionner comme prévu. Les méthodes de fonctionnement (modus operandi) utilisées par les agents corrompus ne cessent de*

*changer. Il est donc nécessaire que les membres de l'OMD partagent rapidement les nouvelles découvertes pour le bien de chaque membre »*

*« Le Programme A-CPI a élevé la question de l'intégrité dans les douanes à un autre niveau, de sorte qu'il renforce et améliore le professionnalisme, y compris la bonne prestation de services dans les douanes. Je peux dire librement que l'intégrité est également un élément majeur de la facilitation des échanges. »*

*« L'analyse des 10 facteurs clés de la Déclaration d'Arusha révisée pour avoir un diagnostic de la situation dans laquelle se trouve l'Administration des Douanes »*

*« L'auto-évaluation est prépondérante afin de comprendre nos forces et nos faiblesses, de manière à ce que des actions puissent être planifiées et exécutées, qui aident à établir les meilleures pratiques, atténuant ainsi tout acte constitutif de crime ou de corruption »*

*« Pour le Guatemala, il a été une expérience très précieuse de profiter des avantages du Programme A-CPI dans la promotion de l'éthique et de l'intégrité à la fois au sein de l'institution (promouvoir dans les différents domaines de travailler ensemble pour promouvoir l'éthique et l'intégrité et renforcé par l'inclusion du Programme A-CPI dans le cadre du Plan stratégique institutionnel 2021-2025), au niveau national par la promotion de dialogue et de coopération public-privé sur les questions douanières (relation public-privé), et au niveau régional par le biais d'opportunités de promotion dans le cadre du plan de travail de la Comité des douanes d'Amérique centrale et une action gérée par la vice-présidence régionale, pour la promotion de l'éthique dans la région des Amériques et des Caraïbes. »*

La nécessité de communiquer, de sensibiliser et de s'engager auprès de toutes les parties prenantes, tant internes qu'externes, est un thème commun aux réponses données :

*« Partager le rapport du Sondage relatif à la perception de l'intégrité des douanes (SPID) et les mesures prévues ou prises pour remédier aux résultats défavorables. »*

*« L'engagement des parties prenantes est la meilleure expérience dans la promotion de l'intégrité ; par le biais d'un Sondage relatif à la perception de l'intégrité des douanes et de diverses stratégies de communication, l'administration a recueilli les opinions des parties prenantes, en particulier du secteur privé, sur la manière d'améliorer l'intégrité dans les douanes. »*

*« [...] il est apparu clairement lors du dernier cours de formation qu'il est nécessaire d'impliquer toutes les parties prenantes dans la lutte contre la corruption et l'amélioration des niveaux d'intégrité dans les douanes, tant au niveau de l'État que du secteur privé. »*

*« L'importance d'impliquer tous les niveaux d'agents dans le processus d'élaboration des politiques. »*

*« Je pense pour ma part que les mesures concrètes mises en œuvre en matière d'engagement des parties prenantes, pourraient être utiles à tous les membres de l'OMD. »*

*« Impliquer les top manager dans la lutte contre la corruption. » »*

*« La sensibilisation en milieu scolaire, universitaire, dans le cercle familial ainsi qu'à tout niveau des couches social en matière de lutte contre la corruption, en question d'intégrité et d'éthique. »*

*« L'information, la sensibilisation, et les formations des usagers, la création d'une tribune écoute usagers clients afin de recevoir leur plainte, les alertes, etc. »*

*« L'appropriation individuelle des politiques fixées par le département parce qu'ils se sentent impliqués est irremplaçable. »*

D'autres se sont concentrés sur *« la portée du soutien, les détails techniques et les résultats du Programme »*, y compris les interventions spécifiques, l'assistance et le soutien techniques qu'ils ont reçus dans le cadre du Programme A-CPI de l'OMD :

« [...] je pourrais communiquer et mettre en œuvre davantage les activités menées par les comités d'animation »

« L'organisation du Parcours d'apprentissage Intégrité basé sur le module d'apprentissage en ligne sur l'éthique sur CLiKC!, le renforcement des capacités à travers l'organisation d'ateliers virtuels sur le contrôle interne et la culture organisationnelle, et l'organisation du Sondage relatif à la perception de l'intégrité des douanes. »

« Mettre en place un processus complet de gestion des plaintes et d'enquête administrative. Cela va du signalement des plaintes à l'aide de diverses sources au signalement de l'enquête complète. »

« La création du groupe Réseau de la Prochaine Génération (RPG) s'avère essentielle. L'élaboration d'un plan d'action de lutte contre la corruption et la promotion d'intégrité à court et long termes »

Certains ont mis en avant le Sondage relatif à la perception de l'intégrité des douanes (SPID), réalisée dans le cadre du programme :

« Les résultats du Sondage relatif à la perception de l'intégrité des douanes (SPID). »

« La planification et l'exécution du Sondage relatif à l'Intégrité des douanes (SPID) notamment en raison de la complexité de la coordination entre le pays membres, l'OMD et Ernst & Young. De plus, il est important qu'une stratégie soit conçue pour l'application du SPID qui envisage la possibilité d'y répondre en ligne ou que les tablettes mises en œuvre ne nécessitent pas internet ou une connexion fixe à l'électricité, car cela limite considérablement sa portée et donc le nombre de personnes pouvant être interrogées. »

Enfin, les représentants se sont également tournés vers l'avenir et leurs projets de travail dans le cadre du Programme A-CPI de l'OMD :

« Formation au processus de gestion des enquêtes et des déclarations de patrimoine. »

« (1) Lutte contre la corruption et intégrité. (2) Relier les procédures de contrôle aux protocoles de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. »

« Évaluation en douane, gestion des entrepôts (y compris le pétrole), utilisation du système automatisé dans les douanes, numérisation, etc. »

## **Question 2 : Comment peut-on créer davantage de coordination sur les questions d'intégrité au sein des douanes ?**

Les administrations partenaires A-CPI ont proposé une série d'idées concernant les domaines dans lesquels la communauté douanière pourrait coopérer. Au plus haut niveau, le rôle de l'OMD et des organismes régionaux dans la définition et la mise en œuvre des normes relatives à l'intégrité a été encouragé :

« Élaboration de normes et de lignes directrices. »

« Les communautés économiques régionales, les vice-présidents des régions de l'OMD et les bureaux de renforcement des capacités pourront être davantage impliqués dans la mise en œuvre des activités relatives à la promotion de l'intégrité en général et en particulier de la mise en œuvre de la Déclaration d'Arusha révisée. »

« 1. Au niveau régional, caucus sur les manifestations et problèmes récents. 2. Mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption. 3. Mettre en œuvre des systèmes automatisés pour minimiser les contacts face à face. »

## OMD I Programme A-CPI – Messages des bénéficiaires du Programme A-CPI au SCE de l'OMD (fév 2022)

« Organiser des programmes conjoints de formation en matière d'intégrité, d'éthique et de lutte contre la corruption. Créer une plateforme accessible à tout agent des douanes sur laquelle il aura des partages d'expériences des actions menées annuellement par chaque administration. Produire des textes réglementaires applicables à tout pays membre de l'OMD. »

« Définition d'une stratégie d'engagement des parties prenantes et de contrôles internes efficaces. »

« Disponibilité d'associations du secteur privé, par exemple TAFFA (Association tanzanienne des agents de dédouanement et de transit) où les questions d'intégrité et d'autres opérations douanières peuvent être traitées efficacement. En outre, les comités d'intégrité établis dans tous les postes de douane pour gérer et diriger les programmes de promotion de l'intégrité. »

De plus, les opportunités de partager les meilleures pratiques de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité ont été clairement appréciées par les administrations partenaires A-CPI :

« Partager les meilleures pratiques. Élaborer un mécanisme d'examen par les pairs sur l'intégrité. »

« Avancés technologiques et partage d'expériences au niveau mondial organisé par des organisations comme l'OMD. »

« Comités d'intégrité et d'assurance, Affaires internes, Audit interne »

« Je propose qu'il y ait un échange constant d'expériences, entre les communautés, où chacune partage ses plans d'action pour la diffusion des questions d'intégrité aux collaborateurs à tous les niveaux. »

« Créer un groupe de travail virtuel ou un forum annuel sur l'intégrité pour partager les programmes, politiques, normes et initiatives d'intégrité que les pays ont mis en œuvre afin de connaître leurs expériences et leurs réussites. Cela ne devrait pas se limiter à la manière dont les pays ont utilisé les outils de l'OMD tels que le Guide pour le développement de l'éthique (GDE) ou le SPID, mais à ce qu'ils ont eux-mêmes créé au sein de leurs administrations et qui peut être utile à d'autres pays. En outre, la question de l'équité entre les genres et de la diversité reste un domaine de travail important, avec beaucoup de potentiel. »

« Les occasions sont très bonnes pour les administrations douanières de la région de partager les expériences et les bonnes pratiques menées dans leurs pays et d'interconnecter et de coordonner les efforts entre elles. »

« Établir des canaux de communication et de coopération entre les pays membres A-CPI avec un retour sur les initiatives de transparence qui peuvent être reproduites dans d'autres administrations. »

Une coordination plus générale sur les questions d'intégrité a également été jugée importante :

« Une plus grande coordination des douanes sur les questions d'intégrité augmente la valeur de l'administration des douanes lorsque celle-ci est plus transparente. L'administration des douanes peut avoir une relation très cordiale avec les parties prenantes et cela facilite évidemment le commerce en retour également. »

« Pour que les douanes soient en mesure de se coordonner davantage sur les questions d'intégrité, elles devraient interagir fréquemment sur la même question, et un plan intégré pourrait être créé dans lequel les douanes pourraient discuter des questions d'intégrité. »

« Plus de coordination entre les douanes dans les différents territoires et la construction de meilleures relations de travail. »

## **OMD I Programme A-CPI – Messages des bénéficiaires du Programme A-CPI au SCE de l'OMD (fév 2022)**

« En identifiant dans chaque administration des douanes, le ou les services dédié(s) aux questions d'intégrité qui assureraient la coordination en rapport avec le Programme A-CPI. »

« Le groupe RPG désigné au sein des administrations des douanes est le meilleur outil à assurer la coordination au sein des douanes au titre d'intégrité. »

« L'inclusion du Programme A-CPI comme l'une des actions du Plan stratégique institutionnel 2021-2025 de la SAT du Guatemala assure la continuité et la coordination des activités de promotion de l'éthique et de l'intégrité au sein de l'institution. À l'externe, l'éthique et l'intégrité sont également l'un des domaines de travail établis comme prioritaires et coordonnés par l'intendance des douanes. »

Certaines Administrations partenaires A-CPI ont même suggéré qu'un plus grand partage de renseignements et d'informations entre les administrations douanières pourrait également constituer une réponse efficace à la corruption :

« La corruption au sein d'une administration des douanes peut rapidement devenir un problème de développement et d'application de la loi au niveau régional, voire mondial. La venue d'initiatives telles que le Programme A-CPI fournit une plate-forme appropriée de partage d'informations et d'informations. Dans un monde où les capitaux, les informations, les personnes et les entreprises circulent librement et rapidement, rien ne garantit que travailler seul serait efficace, en particulier dans les cas où la corruption transfrontalière est impliquée. »

« L'échange de données crédibles est essentiel pour la coordination. L'intégrité des données devient donc cruciale pour une coordination et des statistiques nationales efficaces. »

« Les administrations des douanes peuvent tirer parti des opportunités offertes par les principaux outils de l'OMD tels que le SAFE qui souligne l'importance du partenariat douanier pour renforcer la coordination concernant les principaux domaines d'objectifs douaniers que sont la protection des recettes, la sécurité et la facilitation des échanges. L'administration devrait poursuivre sérieusement la nécessité de partager les informations d'importation et d'exportation entre elles. »

### **Question 3 : Comment l'OMD peut-elle soutenir davantage ses Membres afin de renforcer l'éthique douanière ?**

En réponse à l'appel lancé aux administrations partenaires A-CPI pour qu'elles identifient les moyens par lesquels l'OMD pourrait soutenir davantage ses Membres, certaines ont mis l'accent sur la poursuite du rôle de l'OMD en matière d'orientation et de sensibilisation aux questions d'intégrité :

« 1. Fournir des conseils sur les bonnes pratiques et les protocoles à l'échelle internationale. 2. Encourager ses membres à promouvoir la bonne gouvernance et la responsabilité. »

« L'OMD a promu diverses activités auprès de ses membres pour renforcer l'intégrité. L'OMD devrait encore promouvoir beaucoup plus d'activités de renforcement des capacités, des programmes d'études sur le terrain dans les administrations ayant les meilleures pratiques, aider les membres à préparer et à mettre en œuvre un plan d'intégrité, aider à effectuer des enquêtes, etc. »

« C'est en faisant connaître les nouvelles initiatives OMD en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption tout en améliorant celles qui sont déjà connues et mises en œuvre par les Membres. »

« Continuer la sensibilisation et la formation de ses membres en matière d'éthique. »

« Communiquer sur les bonnes pratiques. Féliciter les acteurs qui se démarquent positivement. Décerner des prix et octroyer des bourses d'étude afin d'en faire des experts en la matière. »

*« L'échange des expériences au titre de renforcement d'éthique reste toujours important, l'OMD peut toujours soutenir ses membres en assurant des conférences, des meetings, des sessions et des ateliers de formation. »*

*« Maintenir le leadership sur la question, le soutien, l'assistance et la relation étroite qu'elle a établie avec l'administration des douanes guatémaltèques, ce qui lui permet de fournir un soutien pour toutes les actions et activités menées. »*

*« Tous les outils et ressources d'intégrité devraient être traduits en espagnol, et l'intégrité pourrait également être renforcée chez ses membres en les encourageant à publier et à diffuser régulièrement les outils et ressources développés par l'OMD et à publier les bonnes pratiques d'autres bureaux de douane. »*

Certains sont allés plus loin en proposant un rôle réglementaire pour l'OMD :

*« Je suggérerais que l'OMD introduise une certification d'intégrité obligatoire pour les praticiens de l'intégrité de ses Membres. Cela obligerait alors les praticiens à renouveler constamment les licences ou quoi que ce soit d'autre après avoir satisfait aux exigences minimales. Cela amènerait les États membres à réaliser que l'intégrité doit être considérée comme une priorité. »*

*« Élever les certifications anti-corruption / anti-pots-de-vin comme condition préalable à la participation. »*

D'autres ont proposé des interventions spécifiques :

*« Entreprendre des sondages d'intégrité périodiques »*

*« Programmes d'échange dans des domaines spécifiques tels que les enquêtes administratives, le renforcement des capacités sur les logiciels de déclaration de patrimoine, l'engagement des parties prenantes, les approches collaboratives avec d'autres agences/parties prenantes, etc. »*

*« Entreprendre des exercices de renforcement des capacités d'intégrité plus fréquents. »*

*« Renforcement des capacités sur le suivi et l'évaluation des programmes d'intégrité douanière pour assurer la durabilité et les résultats »*

*« Intensifier la formation en matière d'intégrité, favoriser les échanges entre les pays membres pour des débats sur cette question et peut-être créer un guide de développement de l'intégrité, mener des sondages d'intégrité de manière cohérente, qui permettront de mesurer le niveau d'intégrité dans leurs organisations. »*

*« Ateliers, formation, partage de compétences, voyages d'étude, engagements avec la haute direction, développement et mise à jour des politiques, sensibilisation et adoption d'approches plus préventives »*

*« Nous pouvons, par exemple, diffuser plus d'aspects de l'intégrité aux collaborateurs tels que la haute direction des institutions par le biais de formations, de colloques, de séminaires, entre autres. »*

*« ...l'automatisation est essentielle pour construire l'intégrité. De sorte que l'interface humaine est considérablement réduite. »*

*« L'ajout de normes de gestion de projet et de mise en œuvre pourrait être utile. »*

*« En leur proposant d'organiser un sondage sur la perception de l'intégrité et en continuant à mettre à leur disposition des outils simplifiés pour la promotion de l'intégrité. »*

*« Proposer des programmes de formation continue à l'intégrité, tels que des formations diplômantes, des cours, des stages et d'autres outils qui peuvent être utiles et pertinents pour la réalisation de l'objectif. Considérez les certifications anti-corruption / anti-pots-de-vin comme condition préalable à la participation. »*

## OMD I Programme A-CPI – Messages des bénéficiaires du Programme A-CPI au SCE de l'OMD (fév 2022)

« Générer des programmes de formation en adéquation avec leur réalité particulière. Promouvoir la tenue d'événements annuels ou bisannuels mettant en pratique certains des facteurs clés de la Déclaration d'Arusha révisée. Améliorer la planification et la mise en œuvre du SPID, en tenant compte du contexte et des contraintes de la pandémie de COVID-19. Génération d'un manuel pour la construction ou l'amélioration d'un mécanisme de plaintes, avec un accent particulier sur le suivi et la résolution des plaintes, conformément aux meilleures pratiques internationales. »

L'avantage des initiatives de soutien durable et à long terme, telles que celles proposées par le Programme A-CPI de l'OMD, a également été reconnu en comparaison d'interventions ponctuelles :

« Le financement sur le soutien de base du projet est meilleur que l'assistance technique. »

« L'OMD a fait beaucoup pour aider ses membres à développer leur intégrité. Ce que je suggérerais, c'est la continuité et la durabilité des initiatives actuelles sous réserve d'un ajustement basé sur la nouvelle tendance. Continuer à rappeler aux membres de garder le sujet de l'intégrité en tête de leurs objectifs stratégiques d'une année à l'autre. »

### Question 4 : Dans quels domaines la communauté douanière peut-elle apprendre le plus les uns des autres en ce qui concerne l'intégrité et la lutte contre la corruption ?

Les administrations partenaires du Programme A-CPI ont identifié un certain nombre de différents domaines favorables au partage de meilleures pratiques :

« 1. Partage des bonnes pratiques. 2. Coupez les formalités administratives. 3. Renforcer les capacités. 4. Pouvoir du peuple. »

« Tout comme des environnements différents présentent des défis différents et nécessitent souvent des solutions différentes, si des informations sont partagées sur le succès de certaines stratégies dans une administration, cela peut fournir une référence dans la façon dont les autres peuvent aborder leurs propres situations. Le fait que les défis de la promotion de l'intégrité et de la corruption puissent sembler différents ne devrait pas être un obstacle au partage des réussites et des défis. »

« Programmes d'échange sur les meilleurs avantages comparatifs comme les stages professionnels. »

« La question du recrutement et du professionnalisme des douaniers est essentielle. »

« Dans les domaines de la communication des bonnes pratiques et de leurs acteurs. »

« Valorisation, mise en réseau, lutte contre la contrebande. »

« Partage d'expériences sur ce qui fonctionne vraiment et les différentes étapes nécessaires pour le mettre en œuvre et le faire. »

« L'engagement et le leadership des premiers responsables des douanes, l'automatisation, le cadre réglementaire, le code de conduite.... »

« Ainsi que dans celui de la formation et du partage d'expérience. »

« Le renforcement des capacités - la gestion des ressources humaines - la responsabilité des responsables et des leaders - la décentralisation contrôlée-le contrôle des affaires internes »

Certains ont cherché à partager les expériences d'organismes spécifiques mis en place pour lutter contre la corruption :

« Dans les domaines de l'éthique et des politiques anti-corruption ; avoir un service d'intégrité désigné pour promouvoir l'intégrité et établir des comités d'intégrité dans tous les bureaux de douane pour un suivi étroit de l'intégrité du personnel sur les avantages de la gestion des risques et de la technologie. »

« Audits permanents et accompagnement des organes de contrôle interne

- Par les meilleures pratiques et l'échange d'expériences sur le terrain.
- Dans les codes de conduite et de comportement organisationnel d'autres pays.
- Dans ses programmes de liaison avec le secteur privé.
- Dans ses programmes et mécanismes de dénonciation et de résolution de conflits.
- Dans leurs programmes de formation
- Dans ses politiques d'égalité des genres
- Dans ses programmes de diffusion et de sensibilisation auprès des fonctionnaires et de la société en général.
- Dans ses programmes de modernisation et d'intégration de ses systèmes électroniques.
- En connaissant les bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et les résultats obtenus en douane.
- Dans le cadre des actions menées dans ses différents domaines opérationnels et dans la modernisation des procédures et processus. »

D'autres ont cherché à tirer des enseignements d'expériences impliquant les parties prenantes de manière plus générale :

« Nous devrions nous considérer comme des parties prenantes dans le partage d'informations. Mon point de vue est qu'il existe une plate-forme entre les pays membres de l'A-CPI où des informations sont fréquemment partagées sur les nouvelles mesures adoptées par les pays pour inciter les autres à faire de même en supposant qu'elles soient réalisables »

« Je pense sincèrement que c'est dans les domaines de l'engagement des parties prenantes et de la culture organisationnelle que la communauté douanière apprend le plus les uns des autres, en ce qui concerne l'intégrité et la lutte contre la corruption »

« La communauté douanière pourrait apprendre principalement des parties prenantes et par le biais d'enquêtes de perception concernant l'intégrité. Dans tous les domaines définis par la Déclaration d'Arusha révisée, la communauté douanière peut apprendre en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption. »

« Au Mozambique, les douaniers peuvent en apprendre davantage sur l'intégrité et la lutte contre la corruption en échangeant des expériences avec le Bureau de contrôle interne de l'AT, le Centre pour l'intégrité publique, la Police de la République et le Bureau du Procureur général de la République, notamment le Bureau de Lutte contre la Corruption »

« Nous pouvons en savoir plus en ayant des contacts constants avec les principaux domaines intéressés tels que les partenaires douaniers, dans le cas du Mozambique, le procureur général, ou le cabinet anti-corruption, le centre d'intégrité publique, entre autres »

### **Question 5: Comment la communauté douanière peut-elle inclure et engager d'autres partenaires dans la lutte contre la corruption ?**

Les administrations partenaires ont également examiné la question de l'engagement des parties prenantes, en se penchant plus particulièrement sur les mesures qui pourraient être prises. La plupart a souligné l'importance d'une communication et d'une consultation efficaces concernant les politiques et procédures douanières en général :

« Engagements multipartites sur des questions connexes. Sensibilisation sur les droits et taxes auprès de toutes les parties concernées. »

« Mémorandum d'accord et mécanismes de rétroaction continue institués. »



*« A travers des campagnes de sensibilisation sur le travail des douanes et des administrations douanières, en diffusant leurs réalisations en termes de saisies et autres actions dans le domaine de la sécurité nationale. Aussi, en créant des espaces d'échanges et de coopération entre les acteurs susceptibles d'être impliqués dans les activités douanières, afin qu'ils soient conscients du rôle qu'ils y jouent »*

*« Nous pouvons en outre divulguer deux procédures de dédouanement, en collaboration avec les parties prenantes à tous les niveaux, ainsi que la manière d'opter pour une plus grande transparence des actions de dédouanement, par exemple, dans les cas de vérification documentaire et d'examen physique des marchandises. »*

*« Échange de données crédibles sur lesquelles s'appuyer pour les statistiques nationales et autres sur le développement par d'autres parties prenantes en dehors de l'OMD. Cela garantit la crédibilité et la fiabilité des données. »*

*« Mettre en place des cadres formels de concertation avec les parties prenantes. »*

*« Les associer dans la création d'observatoires sur les opérations douanières »*

*« Avoir une bonne stratégie de communication à leur attention »*

*« Par l'implication directe des autorités des administrations »*

D'autres ont estimé qu'il était important de s'engager avec les parties prenantes sur des questions spécifiques relatives à l'intégrité :

*« La communauté douanière devrait s'ouvrir et impliquer les parties prenantes par le biais de réunions régulières et discuter des questions sur la manière de lutter contre la corruption et de promouvoir l'intégrité. Il faut toujours comprendre que la corruption concerne à la fois l'offre et la demande. Combattre la corruption uniquement du côté de la demande peut ne pas être efficace. »*

*« Chaque bureau de douane disposant d'un plan interne de sensibilisation à l'intégrité, il serait très utile de le faire savoir au secteur privé et aux autres parties intéressées pour qu'elles se joignent à l'effort en cours, afin qu'elles puissent apporter leurs commentaires ou points de vue, les possibilités d'amélioration liées à la question et les impliquer dans les activités qui peuvent être menées »*

*« Signer des accords et des protocoles d'accord avec des organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres organismes internationaux qui garantissent la transparence et l'intégrité ; assurer la démocratie participative. Pour que tous les acteurs impliqués dans la chaîne logistique douanière puissent exprimer leurs avis, consultations et suggestions »*

*« Collaboration avec le secteur privé et les organisations de la société civile pour lutter contre la corruption en félicitant les personnes et les organisations ayant une bonne réputation d'intégrité et en sanctionnant sévèrement les personnes et les organisations à faible réputation d'intégrité. »*

*« La communauté douanière doit travailler avec les parties prenantes dans la lutte contre la corruption, où les parties prenantes sont engagées ensemble depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre. »*

*« Poursuivre les engagements des parties prenantes et les discussions ouvertes sur le thème de l'intégrité dans les douanes et le rôle du monde des affaires dans ce domaine. »*

*« La communauté douanière doit faire plus et impliquer d'autres parties prenantes dans la lutte contre la corruption, peut conclure des protocoles d'accord avec les parties prenantes, créer un échange constant où elles discutent des questions de corruption, diffuser le guide de développement de l'intégrité et la mise en œuvre de la Déclaration d'Arusha révisée. »*

*« Engagements avec la haute direction, développement et mise à jour des politiques, sensibilisation et adoption d'approches plus préventives »*

## **OMD I Programme A-CPI – Messages des bénéficiaires du Programme A-CPI au SCE de l'OMD (fév 2022)**

*« Développer des relations de travail plus étroites avec les parties prenantes et fournir des moyens sûrs et confidentiels pour signaler les cas de corruption. »*

*« En initiant une tribune à l'écoute des partenaires, tribune dans laquelle ils viendront s'exprimer sans contrainte, dénoncer et lancer des alertes. La communauté douanière devra les sensibiliser et les former à la lutte contre la corruption, par la communication - le dialogue - la partenariat- la conversation constructive »*

*« L'administration des douanes guatémaltèque a inclus la promotion de l'éthique et de l'intégrité dans le plan de travail de la table ronde de dialogue et de coopération public-privé sur les questions douanières, à laquelle participent activement 29 institutions publiques-privées, tous acteurs du système douanier guatémaltèque. Grâce à cette initiative, il a été possible d'impliquer tout le monde dans la question et de leur faire prendre conscience que la responsabilité est partagée et réciproque »*

*« Publication d'informations sur l'intégrité douanière et diffusion de celles-ci aux parties prenantes ; organiser un forum sur l'intégrité avec les parties prenantes du secteur privé et leurs représentants. »*

Le rôle de l'OMD dans le processus d'engagement des parties prenantes a également été examiné :

*« Il est préférable d'avoir un programme de réunions et d'ateliers fréquents et continus sur la question qui devrait être organisé par l'OMD. »*

*« Impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre des projets »*

*« En faisant connaître à de nouveaux partenaires les performances des Membres de la communauté douanière liées à la mise en œuvre des initiatives OMD »*

\*\*\*